



Bail commercial

PUBLIC VISE / PRÉREQUIS

Tout professionnel de l'immobilier ayant des connaissances générales en immobilier

OBJECTIFS

- Maîtriser les textes relatifs au bail commercial et prévenir les risques de contentieux en sécurisant sa pratique

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Formation théorique, étude de cas concrets et échanges avec le formateur dans une salle confortable (5 à 20 participants)
- Vidéoprojecteur et/ou papier
- Contrôle des connaissances acquises, questionnaire d'évaluation de la formation, attestation de formation

FORMATEUR

Maître Bénédicte LAGANDRÉ
Avocat (anc. au Barreau de Strasbourg)

MODALITÉS

Date : jeudi 3 septembre 2020
9h30-12h30
13h30-17h30

Lieu : FIBA
3 Rue Maurice Koechlin
67500 Haguenau

Durée : 7h00

Tarif : 210,00 € HT
soit 252,00 € TTC

Inscriptions : <http://cfaimmo.fr>

PROGRAMME

I. Le statut des baux commerciaux

- Les éléments constitutifs
- Les extensions légales et conventionnelles

II. Les conventions ne relevant pas du statut des baux commerciaux

- Les baux dérogatoires
- Les conventions d'occupation précaire et les locations saisonnières
- Les autres conventions faisant l'objet d'une législation spécifique

III. La durée du bail

- La durée légale
- Les exceptions

IV. La cession du droit au bail et la sous-location

- La cession
- La sous-location

V. Le congé

- Par le preneur
- Par le bailleur

VI. Le contentieux des baux commerciaux

- Identification des litiges relatifs à l'exercice ou à la fin du bail commercial
- La phase de résolution amiable
- La phase de résolution judiciaire

